



11 Juin 1998 - 19 Juin 2015
Il y a 17 ans que disparaissait maître **ZAME ANGO Pierre**.
Nous marchons, coeurs apaisés, têtes levées, regards hauts pointés vers cet horizon infini que tu as tant su incarner pour tes enfants.
Papa ton image nous accompagne. Puissent tous ceux qui t'ont connu et aimé avoir une pensée pieuse en ce jour. **19961**

Famille GRACIA Robert



Cher Epoux, cher Papa, cher Papi
Malgré le temps qui passe, ton souvenir demeure toujours dans nos pensées et nos coeurs.
Nous t'aimons et tu nous manques. Que ton âme repose en paix.
Ton épouse, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. **20083**



M. VORA, Jean Alexandre, Jean notre fils, nous te voyions grandir et devenir beau, charmeur, élégant de jour en jour, nous pensions que tu aurais vécu longtemps pour nous voir vieillir, hélas la mort cette faucheuse en a décidé autrement un vendredi 20 juin 2014. Depuis, la douleur de ton absence est insurmontable, nos larmes ne cessent de couler. "Et j'ai cette espérance envers Dieu qu'il va y avoir une résurrection tant des JUSTES que des injustes" Act 24:15
Une messe sera dite le vendredi 19 juin 2015 à la mission Baraka à partir de 16 heures.
LES TIENS 20104



19 mai 2005 - 19 mai 2015, il y a 10 ans que nous quittait, notre épouse, mère, tante, **Catherine NTSAME ETHO ép. MEZUI me NDONG**. Le vide que tu as laissé dans ta famille est difficile à combler. Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse en sa mémoire en ce jour d'anniversaire. Une messe de requiem sera dite en l'Eglise Saint Pierre le dimanche 21 juin 2015 à 18h30. **20107**



Marcel NDI, papa et tonton Marcel, le 05 Juin 2005 tu nous quittais brutalement. 10 ans sont ainsi passés, mais ta mémoire demeure à jamais dans nos coeurs. A cette occasion, nous invitons parents, amis et connaissances à une messe qui sera dite le vendredi 19 juin 2015 en la cathédrale Ste Marie à 18heures 30mn.
Famille NDI et BERRE **20113**



IN MEMORIUM
1 an déjà que nous quittait **Charlemagne MEDANG VIEBAME NTOU-TOUME (Charly)**
Une messe pour le repos de son âme sera dite le 20 juin 2015 à 18h30 en l'église Louis Marie Grignon de Mont-Monfort (Bas de Gué-gué).
Son épouse Marie-Adèle MEDANG VIEBAME **20163**



19 juin 2014 - 19 juin 2015
Un an (1) pour ton entrée au ciel " BROOND-MR JHON-LE PHILOSOPHE -JHON LA BIBLIOTHEQUE DE NOTRE FAMILLE "
Tu as laissé au milieu de nous un grand vide difficile à combler. Mais nous arrivons à tenir grâce à cette belle image que tu laisses de toi, ton sourire, ta joie de vivre, ta grandeur

d'esprit, ta sagesse, ta générosité.
Tu as été aux dires de tes collègues, un passionné de ton travail, un conseiller, toutes ses qualités en toi, « Oui, tu étais une GRANDE PERSONNE »
Ta mort n'est pas vaine, comme le Guérin qui meurt, tes principes ont germé et germeront dans nos coeurs.
Nous savons que tu occupes une grande place près de notre Seigneur et notre amour pour toi restera à jamais indéfectible, une messe sera dite pour toi ce **19 Juin 2015 à 17 h au séminaire St Jean**.
Ta grande sœur que tu appelais affectueusement " **LA SYLVA**", - AZIZ - NADO - SOCRATE - SIMSON - CLARISSE **20172**



Maman Ivonne,
En ce mois précis tu nous as quittés. Précisément le 16 Juin 1995, 20 ans déjà. Cette date restera gravée dans nos mémoires. Une messe est dite ce vendredi 18 Juin 2015 à 18h en l'église de St Michel de Nkembo en ta mémoire.
Repose en paix et que la terre te soit légère.
Tes enfants Raissa, Alfred, Violette, Reine, Marthe et Eve. **20175**



19 Juin 2001 - 19 Juin 2015
Cela fait 14 ans déjà que **Francis IPENDAY SOCKAT** nous a physiquement quittés. Nous invitons tous ceux qui l'ont connu et aimé, à se joindre à nous en ce jour particulier, autour d'une pensée pieuse.
La Famille Ipendey Sockat **20179**



Jean Pierre Videlier
5 ans déjà le 24/05/2010 que tu nous as quittés, malgré notre déchirement notre douleur s'est alors faite discrète, comme tu le souhaitais, tu es toujours présent dans nos pensées. Le souvenir de ta bonté, ton courage, tes conseils et ta grande foi, est gravé à jamais dans nos coeurs. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous, nous t'aimons toujours. De là-haut, veille sur nous, protège-nous, aide-nous à continuer le chemin de la vie dans l'amour et la foi. Une messe sera dite ce vendredi 19 juin en l'église Ste Alice à Midoumbé à 18h15.
Ta chère famille **20199**



5 ans d'absence, 5 ans de souvenirs. Un arbre qui a porté des fruits ne meurt pas. **JJD**, tu as été et resteras un époux, un père, un frère admirable.
Ton départ nous laisse un vide que personne ne peut combler.
Une messe d'action de grâce sera dite ce vendredi 19 Juin 2015 à 18h30 en la paroisse Sacré Coeur d'Ozangué.
Ton épouse et tes enfants. **20222**

COMMUNIQUÉS

PDG/Département des Plateaux

Les Membres du Bureau Politique du PDG (Parti Démocratique Gabonais) du département des Plateaux convient les Membres du Conseil National dudit département résident ou de passage à Libreville à une réunion qui se tiendra à l'hôtel Okoumé Palace le samedi 20 juin 2015 à 16h00 (seize heures).
Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est fortement requise. **20099**

4e Arrondissement de la Commune de Libreville

Rencontre Citoyenne du Mouvement Gabonais pour Ali BONGO ONDIMBA

LE MOUVEMENT GABONAIS POUR ALI BONGO ONDIMBA (MOGABO) ANIMERA UNE RENCONTRE CITOYENNE AVEC LES POPULATIONS DU 4e ARRONDISSEMENT DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE LE SAMEDI 20 JUIN 2015 A 13H00 AU CENTRE BASILE ONDIMBA (ZONE OLOUMI).

LA COORDINATION GENERALE EN CHARGE DE L'ORGANISATION DE CET HEUREUX EVENEMENT VOUS INVITE CORDIALEMENT ET RESPECTUEUSEMENT A Y PRENDRE PART ET A Y PARTICIPER ACTIVEMENT.

UN ACCUEIL TRES CHALEUREUX VOUS EST RESERVE. **20116**

Bikélé : Fête des Mères 2015

M. Paul BIYOGHE MBA organise, comme tous les ans, une Fête des mères à l'attention des Mamans de chair et de coeur, préablement listées, sans distinction aucune, des Localités de: Egneng Melen, Otong Akok, Bambouchine Rive droite, Mekoma, Bizango, Essassa-Bissobinam, Essassa-zogmitang, Nkok, Nkoltang, Ayeme Plaine et Bikélé.
La manifestation aura lieu à **Bikélé, place de l'Indépendance, samedi 20 juin, dès 14h.** **20165**

FETE ALTOGOVEENNE DES CULTURES (FAC)

Tous les membres du Gouvernement et du Parlement, originaires de la Province du Haut-Ogooué, sont invités à prendre part à une importante réunion qui se tiendra ce Dimanche 21 juin 2015 à 16h au Sporting Club.
La présence de tous est vivement souhaitée.
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter les numéros suivants : 06 71 71 94/04 18 64 88. **20218**

COMMUNE DE LIBREVILLE

Le Maire de la Commune de Libreville informe l'ensemble des Opérateurs Economiques installés sur toute l'étendue du territoire communal, du lancement d'une opération de recouvrement allant du 23 Juin au 31 Août 2015.
Cette opération vise le recouvrement des taxes municipales ci-dessous, dues au titre de l'exercice 2015 et des arriérées 2014 et 2013 :

- Taxes synthétiques sur l'environnement délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CL/CM/SG du 27/12/2011
- Assainissement, pollution et dégradation multiforme par les Garages, Stations-Services, Stations de Lavages, Menuiseries, Scieries
- Taxes sur les Nuisances sonores délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CL/SG du 27/12/2011
- Etablissements de nuit, Bars, snack-bar, bar restaurant, vendeurs au détail de K7 et CD, Compagnies Aériennes, Menuiseries et Briqueteries industrielles
- Taxe sur les vidéothèques - délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CL/CM/SG du 27/12/2011
- Taxe sur les Appareils à Jeux délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CM/SG du 27/12/2011
- Redevance sur les Location des kiosques et stands Délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CL/CM/SG du 27/12/2011
- Taxe de Séjours dans les chambres d'Hôtels : délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CL/CM/SG du 27/12/2011
- Taxe sur la Propreté n° 0024/2011/PE/DKM/CL/CM/SG du 27/12/2011
- Droit municipal sur les opérations de pompe funèbre : délibération n° 0024/2011/PE/DKM/CL/CM/SG du 27/12/2011

Aussi, une mission d'arraisonnement, de contrôle de la taxe sur les transports urbains et des marchandises est prévue pendant cette période.

Le Maire invite par ailleurs tous les contribuables s'étant déjà acquittés des taxes municipales à présenter aux agents commis à cet effet les originaux des quittances de paiement lors de leur passage. Ces agents seront munis d'un **Ordre de Mission** et arboreront un badge en cours de validité.
Par ailleurs, tous les paiements s'effectueront auprès de l'Agent du Trésor ou du Régisseur dûment mandaté contre la remise d'une **quittance du Trésor Public**.
Enfin, tout litige ou contentieux pouvant naître de cette opération sera traité auprès des Services Municipaux compétents. **20228**

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les évènements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



Tous les mardis et vendredis dans

l'union

l'union